**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**35e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 20 – 31 Janvier 2020**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU du Koweït**

**29 Janvier 2020**

Monsieur le Vice-Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation du Koweït et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

Nous notons avec satisfaction la ratification par Koweït des instruments internationaux essentiels des droits de l’homme tel que la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), et encourageons toutes initiatives de Koweït pour enlever les réserves sur les dispositions à ces instruments.

Bien qu’un progrès soit à noter dans le domaine des travailleurs migrants suite à une décision administrative de 2016, il en reste encore beaucoup à faire, et nous constatons que les travailleurs domestiques migrants sont vulnérables aux abus et à l'exploitation.

Dans un esprit constructif, l'Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Prévoir l’élaboration d’une loi interdisant la violence domestique
2. Poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées
3. Envisager la ratification de l'OP-CAT

Nous souhaitons au Koweït un examen réussi.

Je vous remercie Monsieur le Vice-Président.